

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	15
- présents	11
- votants	15
- absents	4

Date de convocation :

16/04/2026

Date d'affichage :

16/04/2026

VOTE

- POUR
- CONTRE
- ABSTENTION

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**De la commune de **ST JEAN ST NICOLAS****Séance du jeudi 23 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 23 avril à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation de Rodolphe PAPET, Maire.

Présents : Rodolphe PAPET – Josiane ARNOUX – Rémi GENTILLON – Thierry BAUD – Marc-André DABAT – Pedro SANCHEZ – Daniel AUBERT – Anne ESPITALIER – Simine HAKAMI KERMANI – Bernard REYNIER – Cécile FRISCH

Absents et représentés : Caroline DANGEL (a donné pouvoir à Thierry BAUD) – Monique JANIK (a donné pouvoir à Josiane ARNOUX) – Valérie DEGRACE (a donné pouvoir à Rodolphe PAPET) – Gérard MARLETTA (a donné pouvoir à Bernard REYNIER)

Josiane ARNOUX est nommée secrétaire de séance

DELIBERATION N°039/2026 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1611-4, L.2121-29, L.2311-7 ;

Vu la délibération n°001/2025 du 20/02/2025 approuvant le règlement d'attribution des subventions aux associations

Vu le budget primitif 2026

Considérant la volonté de la commune de soutenir activement le tissu associatif local, acteur essentiel de la vie locale, par l'attribution de subventions aux associations,

Considérant la liste proposée des associations bénéficiaires avec pour chacune d'entre elles le montant de la subvention attribuée en 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** les subventions suivantes :

	Montant	En application de l'article L.2131-11 du CGCT, ne prend pas part au vote	Pour	Contre	Abstention
Association Sportive Culturelle Rurale (A.S.C.R.)	3 000	C. DANGEL, M. JANIK	11	0	2
A.S.C.R. – Accueil périscolaire	9 000	C. DANGEL, M. JANIK	11	0	2
Musée et école d'autrefois	4 000		15	0	0
Chemins de Traverse	500		15	0	0
Club Frustelle des aînés	450	Monique JANIK	14	0	0
Pont à sons	800	Caroline DANGEL	14	0	0
Riff Altitude	800	Anne ESPITALIER	14	0	0
Les amis de la patinoire	800		15	0	0
Truite du Haut-Champsaur	400		15	0	0
Bien chez soi	150		15	0	0

LEP Poutrain	1 000	R. PAPET, B. REYNIER	11	0	2
Ecole de St-Laurent	100		15	0	0
MFR Ventavon	100		15	0	0
Prévention Routière	150		15	0	0
Amicale des donateurs de sang bénévoles	300		15	0	0
Secours catholique	300		14	1	0
Secours populaires	300		15	0	0
Resto du cœur	300		15	0	0

- **DIT** que les subventions seront versées si les dossiers de demande sont complets,
- **DIT** que les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 65 « subventions de fonctionnement aux associations et autres » du budget principal 2026

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme

LE MAIRE,

Rodolphe PAPET

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

30 AVR. 2026

